

COMMUNIQUE DU MAIRE

**APPEL AU CIVISME APRES DES VOLS DE FLEURS
AU CIMETIERE**

« **ON NE RESPECTE PLUS RIEN** », c'est la consternation.

Plusieurs familles se sont plaintes d'évènements survenus ces dernières semaines et qui les choquent : elles ont constaté que des fleurs avaient été dérobées sur les tombes de leurs proches.

Monsieur le Maire fait appel au civisme : « Par respect pour les personnes endeuillées par la disparition d'un être cher, il est demandé aux individus faisant preuve d'indélicatesse de montrer davantage d'humanité »

Monsieur le Maire n'a pas de mot pour condamner de tels actes.

Monsieur le Maire demande aux familles de signaler, en Mairie et à la Gendarmerie, toutes disparitions de fleurs, objets, etc... et il rappelle que le vol est passible d'une amende maximale de 45 000 € et d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à trois ans.

Par ailleurs, Monsieur le Maire réfléchit à des mesures de fermeture du cimetière pendant un horaire journalier.

Dès que la décision sera prise, une information sera communiquée à la population et affichée à l'entrée du cimetière.

Monsieur le Maire demande aux auteurs de ces méfaits de ramener les fleurs sur les tombes, faute de quoi les sanctions rappelées ci-dessus seront appliquées. En effet, divers éléments d'identification de ces derniers sont à disposition et la procédure correspondante sera engagée auprès de la justice.

Le Maire : Alain LUQUET